

Conseil communal du 25 novembre 2011

Déclaration du Collège échevinal pour la période 2012 à 2017

Au nom du Conseil échevinal, le bourgmestre Laurent Zeimet (CSV) exposa la déclaration concernant la période 2012 à 2017. Il rappela que, suite aux élections communales du 9 octobre, le CSV, les Verts et le DP avaient décidé de former une coalition pour les six ans à venir. Cette coalition offre de nouvelles chances à toutes les citoyennes et tous les citoyens de la commune de Bettembourg car, poursuit Laurent Zeimet, une coalition engage au dialogue. Le Collège échevinal est convaincu que les décisions prises suite à des échanges d'opinions intensifs sont plus transparentes et plus démocratiques. Ainsi, la coalition permet d'obtenir de manière explicite une coopération constructive entre tous les membres du Conseil communal. Le programme de la majorité n'a pas été constitué tout simplement en regroupant les trois programmes électoraux. La Déclaration du Collège échevinal est basée sur un traité élaboré en commun faisant ressortir du courage et une volonté de changement. Laurent Zeimet souligna que la coalition n'a évidemment pas tout remis en cause et que la continuité serait de mise pour les services et les offres qui ont fait leur preuve. De même, les projets incontestables élaborés au cours du dernier mandat seraient poursuivis et amenés à leur terme. Laurent Zeimet assura que la coalition était consciente que les années à venir représentaient un enjeu important. L'environnement économique est incertain ; il faudra renforcer la cohésion sociale et promouvoir la cohabitation. Une planification réfléchie sera la base d'une vie meilleure et durable dans la commune. Le bourgmestre expliqua ensuite que le Collège échevinal était convaincu que la poursuite du développement des bourgades devait être planifiée de manière durable et réalisée de manière réfléchie. La politique ne peut pas effectuer toute seule ces aiguillages. Les citoyennes et citoyens devraient être impliqués très tôt dans les prises de décision. Laurent Zeimet signala que la coalition déclarerait l'élaboration d'un nouveau plan d'urbanisme général comme priorité absolue. Le Collège échevinal s'est engagé à faire avancer ces travaux de manière visible et transparente. Le nouveau plan d'urbanisme doit donner une direction pour les décisions qui doivent être prises de manière imminente. Il ressort des réalisations annoncées par le bourgmestre qu'une croissance modérée des bourgades est visée, le Collège échevinal ayant refusé une croissance forcée. Un développement à long terme de la bourgade de Huncherange pour arriver à 4 000 habitants serait complètement exclu. Les nouveaux projets de lotissement doivent permettre la réalisation d'une commune des chemins courts («Gemeinde der kurzen Wege»). L'urbanisation et la rurbanisation de terrains vagues doivent être encouragées prioritairement. Le Collège échevinal veut en outre soutenir la construction de logements sociaux et la mise à disposition des terrains constructibles propices. La coalition veut recourir aux mesures d'encouragement correspondantes accordées par l'État. Laurent Zeimet assura également que l'infrastructure routière doit être mise à niveau selon des critères de priorité raisonnables. Un seul concept d'urbanisme est élaboré pour les centres-villes de Bettembourg et de Huncherange. La faisabilité d'un nouveau centre culturel sur le terrain de la ferme Bredimus à Huncherange doit être vérifiée. Le nouveau plan d'urbanisme doit être complété d'un concept de mobilité pour les bourgades et les zones d'activité, ce concept devant être élaboré en commun avec les autorités compétentes de l'État et les communes adjacentes. La coalition souhaite vérifier avec les autorités de l'État toutes les options possibles en matière de contournement de circulation pour la bourgade de Bettembourg. Il faut être sûr qu'une déviation ne soit proposée que si la construction de celle-ci ne détruit pas des zones de protection naturelle et ne les gêne pas. En même temps, des mesures en faveur d'une mobilité douce entre les communes sont à concrétiser. Un Citybus doit compléter l'offre actuelle de moyens de transport publics, sachant qu'un contrôle sera réalisé après une phase d'essai pour vérifier sa mise en place durablement. La décision d'introduire la limitation de la vitesse à 30 km/h dans tous les quartiers doit être modifiée et le concept de Pedibus doit être encouragé. Les enfants de tous les quartiers doivent pouvoir aller à pied à l'école et en revenir avec des accompagnateurs. Le passage des zones de circulation importantes doit être diminué par des contrôles renforcés et une coopération avec les entreprises locales. Pour le centre de Bettembourg, une gestion des places de stationnement (Parkraum-Management) doit être étudiée.

Laurent Zeimet souligna en outre que le Collège échevinal souhaitait une commune qui offre des chances à tous ses habitants. On veut non seulement encourager mais également exiger. Une commune solidaire dépend de la manière selon laquelle toutes les générations et toutes les nationalités cohabitent. L'engagement pour la commune doit être non seulement une fonction honorifique mais également une affaire d'honneur. Le bourgmestre indiqua que la coalition encouragerait le partenariat scolaire par des échanges intenses, ceci avec la coopération des commissions compétentes. Les besoins en termes de salles de classe et de structures de garderie supplémentaires doivent être définis à l'aide du nouveau plan d'urbanisme et planifiés avec le corps enseignant et les structures de garderie. En outre, une remise en état des bâtiments scolaires doit être introduite progressivement. Une offre culturelle doit être élaborée pour les élèves doués. En outre, après la fin des vacances, une école d'été volontaire doit être proposée pour faciliter le retour à la vie scolaire des enfants ayant des difficultés d'apprentissage. Il est également prévu de réaliser une conférence des familles à laquelle seront invitées les écoles, les structures de garderie et les associations. La conférence doit examiner l'offre de garderie existante et proposer des améliorations. Elle doit permettre de discuter notamment de la création d'une crèche des bois («Waldkrippe») ou d'une école-nature («Naturschule»), de l'élaboration d'un concept pédagogique, de la souplesse de l'offre et d'une interconnexion avec les associations sportives et culturelles. Les jeunes parents doivent être soutenus et accompagnés dans leurs nouvelles tâches. Une prise en charge des enfants doit être proposée s'ils sont malades. En outre, l'offre en termes d'activités pendant les vacances scolaires doit être élargie. Des aires de jeux adaptées doivent être entretenues dans tous les quartiers et, pour les nouvelles installations, l'utilisation de matériaux naturels doit être privilégiée. Un sentier nature et découverte doit être aménagé. Il est également prévu de planter un arbre à chaque naissance d'un enfant. Un plan communal jeunesse doit être élaboré. La Maison des Jeunes et les associations doivent y être invitées pour participer activement à ces travaux. Il doit être proposé au Conseil communal des critères transparents pour permettre aux jeunes de postuler à des jobs d'été ou de réaliser des stages au sein de l'administration communale. Une médiathèque est prévue pour pouvoir offrir notamment des cours de soutien aux écoliers et aux étudiants.

Au niveau de la politique de vieillesse, selon les dires de Laurent Zeimet, la coalition veut soutenir la création de logements pour personnes âgées et examiner l'aménagement d'un club régional pour personnes âgées. Il doit également être proposé aux personnes âgées des possibilités supplémentaires pour participer activement à la vie sociale. Il est en outre prévu l'aménagement d'un centre d'exercice physique («Fitnessplatz») orienté vers les besoins des personnes âgées. Un plan d'actions doit être élaboré pour adapter les infrastructures publiques aux besoins des personnes âgées et des personnes handicapées. Le bourgmestre annonça que la coalition remanierait et concrétiserait les plans d'actions pour l'égalité des chances et l'intégration. Les commissions consultatives et associatives doivent veiller à collaborer ensemble. En outre, l'offre de formation pour adultes doit être poursuivie et des cours d'allemand y seront ajoutés. Il est également prévu de proposer des cours d'instruction civique. L'inscription sur les listes électorales doit être continuellement exigée. Les contacts avec les communes jumelées Valpaços et Flaibano doivent être maintenus, mais il n'est pas prévu de développer d'autres jumelages dans les années à venir. Les oeuvres de bienfaisance sociale doivent être soutenues et l'engagement de la commune dans le CIGL doit être poursuivi. Concernant la politique en faveur des associations, la coalition veut créer une infrastructure au profit des associations qui soit destinée aux fêtes publiques et vérifier si des snack-bars mobiles peuvent y être mis à disposition. Un soutien logistique renforcé doit également être apporté aux associations. Un emplacement publicitaire pour les manifestations doit être créé. Les associations doivent en outre obtenir la possibilité de déposer leurs documents dans les archives communales. L'archivage doit être valorisé et son accès et sa disponibilité doivent être réglementés. Laurent Zeimet indiqua également le remaniement du règlement relatif aux subsides destinées aux associations. Un nouveau centre culturel doit être prévu dans la commune afin de libérer de la place pour les associations sportives dans le centre sportif et culturel existant. Les festivités de la fête nationale doivent être liées à la «Fête de l'amitié». En outre, la Nuit des Merveilles («Nacht der Wunder») doit être maintenue et éventuellement être combinée avec d'autres manifestations. Il est également prévu

de lancer un week-end de la lecture et de la littérature. Selon les dires du bourgmestre, la coalition veut remettre en état progressivement les cimetières et créer un lieu pour les enterrements civils. En collaboration avec les Amis de l'Histoire de Bettembourg («Bettemburger Geschichtsfreunden»), une liste de personnalités à honorer par un nom de rue doit être établie. Les mémoires des témoins des différentes époques doivent être consignés. En outre, il faut rendre accessible l'histoire locale au moyen de publications et d'expositions. Concernant la sécurité publique, selon Laurent Zeimet la commune veut élaborer un plan local de sécurité en collaboration avec la Police, mandater un inspecteur pour surveiller le respect du règlement communal, soutenir l'engagement bénévole des services de secours volontaires et envisager une professionnalisation supplémentaire. Il est également prévu d'intensifier la coopération intercommunale des services de secours. Le centre d'engagement doit être en mesure de se déplacer pour pouvoir proposer des consultations en matière de prévention des accidents. Enfin un cahier des charges sur la protection incendie doit être élaboré. Le bourgmestre souligna en outre que le Collège échevinal voulait encourager un mode de vie durable. La commune doit donner l'exemple et préparer les conditions en faveur d'une action responsable avec les fondements de la vie. Mais on veut aussi permettre aux citoyennes et aux citoyens de décider de l'organisation de leur vie de manière durable. Dans ce contexte, la coalition veut édicter une discipline budgétaire stricte, établir un plan budgétaire prudent et orienté dans ce but sur plusieurs années et n'inscrire de nouvelles dettes que pour des projets qui profiteront également aux générations futures. En termes d'investissements, les coûts indirects doivent également être considérés et budgétisés. Il est prévu de supprimer la taxe sur les constructions de 6 000 euros et d'agir contre la spéculation sur les terrains à bâtir. En outre, les réserves financières de la commune doivent être placées de manière durable. Il est prévu de débloquer tous les ans 1 % des recettes budgétaires en cours pour des projets de soutien à l'ONG «Beetebuerg hëlleft» et à d'autres organisations non gouvernementales et de faire contrôler par la Commission des finances la solvabilité locale par des instruments tels que le budget participatif et le budget communal. La coalition veut également accepter l'offre d'un partenariat climatique avec l'État et satisfaire aux obligations découlant de l'alliance pour le climat. Son également prévus un état des lieux énergétique des infrastructures communales et une rénovation progressive. Les nouvelles infrastructures doivent être construites selon des critères écologiques. Le potentiel local de production d'énergies renouvelables doit être déterminé et utilisé. En outre, des mesures de lutte contre les besoins énergétiques doivent être prises. On veut également renforcer les efforts en matière de réduction des nuisances sonores et de pollution atmosphérique. La pollution lumineuse doit être localisée, le service hivernal doit être assuré autant que possible de manière écologique et un nouveau concept sur les déchets doit être élaboré. En outre, la coalition a proposé d'accélérer les mesures de protection des eaux, d'assurer l'alimentation en eau et de permettre l'élimination des eaux usées de manière durable. L'utilisation des eaux pluviales pour l'arrosage communal doit également être renforcée. La stimulation des entreprises locales et de la gastronomie doit être soutenue. En outre, on veut essayer d'introduire un marché hebdomadaire. Une gestion intercommunale des zones d'activité doit être visée et la création d'espaces verts doit être encouragée. L'implantation de nouvelles entreprises doit être faite en fonction des critères de durabilité. La croissance économique doit être associée à un concept correspondant en termes de logement et de mobilité. Le bourgmestre Laurent Zeimet admit que le Collège échevinal et la coalition ne prétendaient pas pouvoir apporter une réponse à toutes les questions. On mise sur l'information, la participation et la transparence pour maîtriser les enjeux. Il assura que la coalition de tous les membres du Conseil communal faciliterait l'exercice de leur mandat et que les commissions consultatives seraient intégrées rapidement dans les prises de décision. Les citoyens doivent être informés en temps utile de toute prise de décision et avoir voix au chapitre. On modernisera et démocratisera la politique de communication de la commune. Ont été également annoncés un conseil communal des enfants, la création d'un centre des citoyens où il sera possible d'être accueilli tous les jours pour réaliser des démarches administratives et la création de conditions de travail optimales pour les services communaux.

publié dans le bulletin Gemengebuet No 77 sorti en mars 2012.